

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi 6 juin 2018, à 17 h30, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

Sont présents(es), mesdames et messieurs :

Lafontaine, Julie, représentante du personnel enseignant
Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel
Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien
Hamel, Lucie, représentante des élèves
Richard, Daniel, représentant du personnel enseignant
Laplante, Louis-Philippe, représentant des groupes socio-économiques
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques
Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques
Nyamsi, Simon Pierre, représentant du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée
Bélair, Jonathan, représentante des groupes socio-économiques
Imbeault, Élie Pierre, représentante des élèves

Sont absents(es), mesdames et monsieur:

Brisson, Nancy, représentante du personnel enseignant
Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques
St-Pierre, Martin, représentant du personnel enseignant

Sont également présents, mesdames et messieurs :

Arbour, Yanik, directrice adjointe SÉFP
Brassard, Sylvie, gestionnaire administrative d'établissement
Simard, Élyse, commissaire
Bérubé, Carl, directeur

1.0

Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17h30. En raison de la présence d'un nouveau membre récemment désigné par la MRC, un tour de table est fait pour une présentation individuelle.

2.0

Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Monsieur Carl Bérubé présente l'ordre du jour de la rencontre.

Aucune autre modification n'étant suggérée, M. Jonathan Bélair propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par Mme Nathalie Dionne.

CET 17-18-06-01

Adopté à l'unanimité.

3.0

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} mai 2018

Monsieur Carl Bérubé présente le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2018.

Deux erreurs d'orthographe sont à corriger à la dernière page du procès-verbal.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

CET 17-18-06-02	<p>Aucune autre modification n'étant suggérée, M. Claude Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par Mme Julie Marsan.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
4.0	<p>Période de questions du public</p> <p>Aucun public n'est présent à cette séance.</p>
5.0	<p>Correspondance</p> <p>Les membres ont reçu l'invitation pour le Gala Méritas du 14 juin prochain. Il leur est par ailleurs rappelé de confirmer leur présence auprès de M. Simon Pierre Nyamsi.</p> <p>Certains membres du conseil ont déjà confirmé leur présence auprès du comité organisateur du Gala.</p>
6.0	<p>Situation budgétaire</p>
6.1	<p>Prévision de la clientèle 2018-2019</p> <p>M. Carl Bérubé présente la prévision des ETP, étant entendu que 1 ETP équivaut à 900 h de formation. Il en ressort qu'on y ressent un peu les contrecoups d'une baisse de clientèle.</p> <p>Toutefois, pour l'année en cours qui s'achève au 30 juin, les prévisions tendent vers l'atteinte d'environ 1420 ETP.</p>
6.2	<p>Budget 2018-2019 initial (adoption)</p> <p>Mme Sylvie Brassard présente le budget initial équilibré en revenus et en dépenses. Il est à noter que le montant élevé prévu pour les projets à caractère physique est imputable à la phase 1 des travaux d'aménagement de nouveaux locaux pour le programme RAP, qui a déjà été évoqué au conseil d'établissement du mois de mai.</p> <p>Aucune modification n'étant suggérée, Mme Julie Marsan propose l'adoption du budget initial et est secondée par M. Daniel Richard.</p>
CET 17-18-06-03	<p>Adopté à l'unanimité.</p>
7.0	<p>Listes de matériel 2018-2019 (approbation)</p> <p>Mme Sylvie Brassard présente le document. Il s'agit des listes-maîtres des volumes obligatoires pour chaque programme.</p>
CET 17-18-06-04	<p>Aucune modification n'étant suggérée, M. Simon Pierre Nyamsi propose l'approbation des listes de matériel et est secondé par M. Claude Lapointe.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

8.0

Informations

8.1

Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire

Mme Élyse Simard redonne l'historique du PEVR.

Le PEVR a été approuvé par le conseil des commissaires de la CSSH. Il sera rendu public par un lancement officiel une fois qu'il aura été approuvé par le MÉES.

Mme Simard en profite pour remercier les membres du conseil d'établissement pour leur participation à l'élaboration dudit PEVR, qui va servir de base pour le projet éducatif de l'EPSH à venir.

8.2

Formations autofinancées 2017-2018 / Bilan

M. Carl Bérubé présente ce document qui fait le bilan des formations offertes par le service aux entreprises de la CSSH et celles organisées en partenariat avec la CCQ.

8.3

Projet de calendrier des rencontres 2018-2019

Le projet de calendrier des rencontres pour le compte de l'année scolaire 2018-2019 sera validé lors de la première rencontre à l'automne.

Il est rappelé aux membres représentant les groupes socioéconomiques de bien vouloir confirmer auprès de M. Simon Pierre Nyamsi leur intention de continuer à siéger sur le conseil ou non.

Mme Lucie Hamel ne siègera pas au conseil l'année prochaine, puisqu'elle a terminé sa formation à l'EPSH.

9.0

Rapport de gouvernance du conseil d'établissement 2017-2018 (adoption)

M. Bérubé présente le document qui récapitule en fait tous les sujets sur lesquels le conseil a été amené à se prononcer pendant l'année scolaire. Le rapport retrace également les faits saillants qui ont émaillé la vie scolaire de l'établissement, notamment les olympiades de la formation professionnelles régionales, provinciale et nationales.

Aucune modification n'étant suggérée, M. Jonathan Bélair propose l'adoption du rapport de gouvernance et est secondé par Mme Nathalie Dionne.

CET 17-18-06-05

Adopté à l'unanimité.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

10.0

Levée de l'assemblée

CET 17-18-06-06

Mme Julie Marsan propose la levée de l'assemblée à 18h20 et est secondée par M. Claude Lapointe.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé